



La version que vous consultez n'est pas définitive. Ce programme peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	3
Programme détaillé par matière	3
Cours et acquis d'apprentissage du programme	4
Informations diverses	5
Conditions d'accès	5
Evaluation au cours de la formation	5
Formations ultérieures accessibles	5
Gestion et contacts	5
Organisation pratique	5

MINGENRE - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Comment expliquer que, dans les universités belges, 87% des professeurs ordinaires soient des hommes alors que 53% des étudiants sont des étudiantes ?

Sur le plan critique, les études de genre s'emploient à déconstruire les préjugés et les constructions sociales qui stigmatisent les hommes et les femmes et conditionnent leurs relations, elles tentent de sortir des faux universalismes et des points de vues partiels qui s'ignorent.

Sur le plan pratique, elles mettent en évidence les mécanismes qui traduisent les différences en hiérarchie et elles promeuvent ainsi l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pour introduire à ce regard critique, la mineure en études de genre offre une formation interdisciplinaire et interfacultaire.

MINGENRE - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

L'objectif de la mineure est de permettre aux étudiants qui le souhaitent d'intégrer une réflexion critique sur la place de l'homme et de la femme dans la société, au sein de leur programme de bachelier. Le programme offre une formation interdisciplinaire dès le premier cycle. Il soulève en outre des questions épistémologiques importantes : interroger la neutralité des savoirs, questionner la construction des disciplines à partir de la différence hommes / femmes.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026
- ⊖ Non organisé cette année académique 2025-2026 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2025-2026 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2025-2026 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

La mineure totalise 30 crédits qui idéalement se répartissent en 15 crédits dans le 2ème bloc et 15 crédits dans le 3ème bloc du programme de bachelier.

Bloc
annuel
2 3

o Contenu:

o I- Cours obligatoires (10 crédits)

● LGENR1200	Introduction interdisciplinaire aux études de genre [C]		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	
● LGENR1300	Séminaire interdisciplinaire en études de genre [C]		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐		X

o II - Cours (20 crédits)

parmi :

✂ LDROI1525	Droit et genre	Pascale Vielle	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LSPED1215	Genre et sociétés	Ester Lucia Rizzi	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LPSP1322	Stéréotypes, préjugés et discrimination	Stéphanie Demoulin Vincent Yzerbyt	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
✂ LTSEO2430	Religions et genre		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LSEXM2812	Approche de genre sur le couple et la famille		FR [q2] [15h] [5 Crédits] △ 🌐	X	X
✂ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple		FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LFIAL1390	Philosophie, genre et féminisme		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

✂ Cours similaires

Horaires variés mais contenu similaires entre les deux cours ci-dessous. 1 cours parmi

✂ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle [M]		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
✂ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	X	X

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINGENRE - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Cette mineure est accessible à tous les étudiants qui suivent les programmes de bachelier qui en comporte une.

Certains cours au choix (groupe C) clairement identifiés (P) nécessitent cependant d'avoir suivi préalablement un cours de base dans la discipline.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Cette mineure ne donne pas un accès direct à un Master. Cependant, l'accès vers le Master en Sciences de la Famille et de la Sexualité en est facilité pour les étudiants ayant suivi cette mineure.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](#) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](#)

Responsable académique du programme: [Nathalie Frogneux](#)

Personne(s) de contact

- Personne de contact: [Marie Gilot](#)

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Responsable académique : [Nathalie Frogneux](#)

Personne de contact : [Marie Gilot](#) (PSAD)

Modalités d'inscription: SESP (ESPO)

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième bloc annuel avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence son deuxième bloc annuel est automatiquement ré-inscrit.

En troisième année

Lors de leur inscription en troisième année du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuel du programme de bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Vérification de l'inscription à la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur le site WEB comme pour son inscription.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de deuxième bloc annuel, l'étudiant établit son horaire de deuxième et de troisième bloc annuel en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a conflit d'horaires, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième bloc annuel (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

En cas de report ou d'anticipation de cours, l'étudiant qui désire rééquilibrer son bloc annuel, peut demander à basculer les cours d'un bloc annuel à l'autre .

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option à chaque bloc annuel. Il est cependant souhaitable que l'étudiant équilibre son programme des deux blocs annuels de manière optimale de façon à acquérir, en troisième bloc annuel, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports et anticipations de cours. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux blocs annuels.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Les informations sur les dispositifs pédagogiques, si ceux-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Il est recommandé d'informer l'enseignant quand l'étudiant ne peut assister au cours en raison du conflit.

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

Personnes de contact :

Conseillère aux études : [Cécile Delannay](#)

Déléguée à l'information : [Frédérique Rotsaert](#), tel. 010474996

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

L'étudiant consultera l'évolution de sa demande sur le site WEB : <http://www.ucl.ac.be/etudes/2006/cycle1/fr/baccalaureats.html>

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

La grille des horaires est consultable au moment de l'inscription aux examens.

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponibles sur le site WEB : <https://uclouvain.be/espo-mineures.html>